

❗ = défauts récurrents constatés

PARTIE 1 : Dossier de conception

La réponse doit être
Sinon : type de non-conformité

Générateur

Le CET est manifestement bien dimensionné (ratio / typologie / nombre d'occupants) ?

☐ Oui Observation

Réseau aéraulique

Dimensionnement des gaines conforme aux préconisations du fabricant (respect des longueurs et du nombre de coudes)

☐ Oui **Majeure**

Isolation des gaines si nécessaire (hors volume chauffé)

☐ Oui **Mineure**

Diamètres des grilles de prise et de rejet d'air au moins identiques à celui des conduits aérauliques de raccordement

☐ Oui **Mineure**

Espacement entre les grilles de prise et de rejet d'air et de distances de dégagement autour des grilles conformes aux spécifications du fabricant (ou présence d'une solution corrective pour minimiser le risque de recirculation d'air)

☐ Oui **Mineure**

Pour un CET sur air extrait, le rejet d'air placé à plus de 0,40 m de toute baie ouvrante, à 0,60 m de toute entrée d'air de ventilation.

☐ Oui **Majeure**

Le CET sur air ambiant n'est pas installé dans le même local qu'un appareil à circuit de combustion non étanche ou une hotte à aspiration

☐ Oui **Majeure**

Pour un CET sur air extrait, les entrées d'air, bouches d'extraction, réseau d'extraction sont conformes à l'Avis Technique ou DTU

☐ Oui **Majeure**

Prise d'air éloignée de toutes sources de pollution spécifiques (solvants, produits de combustion...)

☐ Oui **Mineure**

Pour une installation sur air extrait, la pression à la bouche d'aération la plus défavorisée est supérieure ou égale aux préconisations du fabricant

☐ Oui **Mineure**

Conduits aérauliques ne présentant pas de défaut d'étanchéité à l'air apparent

☐ Oui Observation

Conduits souples tendus, non écrasés, ni déchirés, avec des changements de direction de rayons de courbure importants

☐ Oui Observation

Présence d'une entrée d'air de compensation correctement dimensionnée pour un appareil sur air ambiant avec rejet raccordé sur l'extérieur

❗ ☐ Oui **Majeure**

PARTIE 2 : Mise en service et suivi de l'installation

Rapport de mise en service

Est-ce qu'une information sur le choix d'un CET a été faite au client ?

☐ Oui Observation

Le fonctionnement de l'appareil et les consignes d'entretien ont été expliqués au client ?

☐ Oui Observation

Fiche d'autocontrôle utilisée et présentée lors de l'audit ?

☐ Oui Observation

Un PV de réception a été établi entre l'installateur et le client ?

❗ ☐ Oui **Mineure**

Présence de l'étiquette sur la quantité et la nature du fluide ainsi que les coordonnées de l'entreprise qui est intervenue

☐ Oui **Mineure**

Documents ou notices en français remis au client

☐ Oui **Mineure**

Suivi de l'installation

Un contrat d'entretien (si nécessaire) a été proposé au client ?

☐ Oui Observation

Présence du registre de fluide frigorigène si quantité supérieure aux seuils fixés par la réglementation

☐ Oui **Mineure**

PARTIE 3 : Régulation, Electricité

Présence en amont des circuits d'un disjoncteur différentiel 30 mA

☐ Oui **Majeure**

Liaison équipotentielle réalisée au niveau des éléments métalliques (Masse métallique du ballon, de la résistance d'appoint,...)

☐ Oui **Majeure**

Protection contre les contacts directs assurée

☐ Oui **Majeure**

Câble d'alimentation de puissance conforme à la NF C 15-100

☐ Oui **Majeure**

Existence d'une alimentation permanente spécifique au CET

☐ Oui Observation

L'alimentation n'est pas asservie à une tarification HC / HP

☐ Oui **Mineure**

PARTIE 4 : Réseau hydraulique

Présence d'un mitigeur thermostatique ou dispositif limiteur de température ?

❗ ☐ Oui **Majeure**

Mitigeur thermostatique ou dispositif limiteur de température avec clapet anti-retour sur l'EF pour éviter la recirculation ?

☐ Oui **Mineure**

Présence d'un groupe de sécurité sur l'arrivée d'eau froide

☐ Oui **Majeure**

Décharge de la soupape du groupe de sécurité reliée aux EU

☐ Oui Observation

Aucun piquage ou organe entre le groupe de sécurité et l'appareil

☐ Oui **Majeure**

Evacuation des condensats reliée aux EU ?

☐ Oui Observation

Présence de raccords isolants diélectriques si les canalisations sont métalliques

☐ Oui **Majeure**

Calorifugeage des canalisations ECS nouvellement installées, hors volume chauffé

☐ Oui **Mineure**

PARTIE 5 : Implantation du CETI

La réponse doit être
Sinon : type de non-conformité

Implantation du chauffe-eau thermodynamique (ou du réservoir pour un appareil en éléments séparés) dans un local hors-gel	☐ Oui	Majeure
Le CET est installé dans un local respectant le volume minimum préconisé par le fabricant (notamment CET sur air ambiant)	☐ Oui	Majeure
Distances de dégagement autour du chauffe-eau thermodynamique conformes aux spécifications du fabricant	☐ Oui	Observation
Modèle Split : L'unité extérieure dispose des dégagements nécessaires à son bon fonctionnement	☐ Oui	Mineure
Modèle Split : L'implantation et pose du groupe extérieur respecte les préconisations vis à vis du logement et du voisinage	☐ Oui	Mineure
Supports manifestement adaptés au poids de l'appareil en eau	☐ Oui	Majeure
Aplomb du chauffe-eau thermodynamique dans la plage de tolérance spécifiée par le fabricant	☐ Oui	Observation
Pour les CET monobloc l'installation n'est pas à proximité d'une chambre	☐ Oui	Observation
Pour les CET en modèle SPLIT, Longueur du raccordement frigorifique et dénivelé conformes aux valeurs spécifiées par le fabricant	☐ Oui	Observation
Pour les CET en modèle SPLIT, Calorifuge satisfaisant des tuyauteries frigorifiques sur tout le parcours	☐ Oui	Observation
Pour les CET en modèle SPLIT, Protection mécanique sur l'isolant à l'extérieur sur une hauteur de 2 m	☐ Oui	Observation

Fiche qualité autocontrôle Chauffe-eau thermodynamique

Ce document est la propriété exclusive de Qualit'EnR. Il reprend la liste des points vérifiés par l'organisme de contrôle lors d'un audit mais n'atteste en aucun cas de la conformité de l'installation.
FR-AUD-67 fiche autocontrôle CET Rev02 Décembre 2020